

ELEMENTS POUR LE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Concession du service public de l'Eau Potable de la Ville
de Gaillac

Introduction

Ce document a pour vocation de fournir les indicateurs de performance ainsi que les chiffres clés relatifs à votre Service afin de vous permettre d'établir votre rapport RPQS. Ces mêmes éléments seront détaillés et commentés dans le Rapport Annuel du Délégué.

Rappel : en application de la Loi NOTRe du 7 août 2015, le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 a décalé de trois mois le délai de présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics (RPQS), le portant à neuf mois au plus tard suivant la clôture de l'exercice concerné. Aussi, le RPQS de l'année N doit être dorénavant présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 septembre de l'année N+1



Sommaire

1. Présentation du contrat	4
2. Les indicateurs réglementaires 2021	6
3. Autres chiffres clés de l'année 2021	7
4. Le prix du service public de l'eau	9
5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P103.2]	10

1. Présentation du contrat

Concession du service public de l'Eau Potable de la Ville de Gaillac

Chiffres clés



15 667

Nombre d'habitants desservis



7 790

Nombre d'abonnés
(clients)



1

Nombre d'installations de
production



3

Nombre de réservoirs



226

Longueur de réseau
(km)



100,0

Taux de conformité
microbiologique (%)



83,8

Rendement de réseau (%)



126

Consommation moyenne (l/hab/j)

Données clés

- ✓ **Déléataire** VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux
- ✓ **Périmètre du service** GAILLAC
- ✓ **Numéro du contrat** I7280
- ✓ **Nature du contrat** Concession
- ✓ **Date de début du contrat** 01/01/2020
- ✓ **Date de fin du contrat** 31/12/2029
- ✓ **Les engagements vis-à-vis des tiers**

En tant que délégataire du service, VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux assume des engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
vente	Gaillacois (Syndicat AEP du)	Vente en gros "secours" par interconnexion La Vignasse
vente	Gaillacois (Syndicat AEP du)	Vente en gros SIAEP Gaillacois
vente	Gradille	Vente en gros (Gradille)

✓ Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
1	01/01/2020	Transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET

2. Les indicateurs réglementaires 2021

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	15 621	15 667
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délégataire	2,63 Euro/m ³	2,69 Euro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	94	94
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	74,8 %	83,8 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	4,44 m ³ /jour/km	2,57 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	4,00 m ³ /jour/km	2,24 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	%	0,00 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	80 %	80 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	6	4
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	644	550
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	2,61 u/1000 abonnés	5,01 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,87 %	0,89 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	1,82 u/1000 abonnés	0,13 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP

3. Autres chiffres clés de l'année 2021

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
VP.062	Volume prélevé	Délégataire	1 214 665 m ³	1 049 854 m ³
VP.059	Volume produit	Délégataire	1 138 131 m ³	997 339 m ³
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	0 m ³	0 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	1 135 985 m ³	995 509 m ³
VP.220	Volume de service du réseau	Délégataire	15 671 m ³	13 360 m ³
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	848 589 m ³	834 324 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	59	85
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
	Nombre d'installations de production	Délégataire	1	1
	Capacité totale de production	Délégataire	6 800 m ³ /j	6 800 m ³ /j
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	3	3
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	3 250 m ³	3 250 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	225 km	226 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	197 km	197 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	ml	40 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	5 242	5 301
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	15	65
	Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	137	15
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	71	59
	Nombre de compteurs	Délégataire	8 285	8 435
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	3 495	3 910
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
	Nombre de communes	Délégataire	1	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	7 677	7 790
	- Abonnés domestiques	Délégataire	7 666	7 779
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	8	8
	- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	3	3
	Volume vendu	Délégataire	805 136 m ³	801 736 m ³
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	748 774 m ³	751 880 m ³
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	54 216 m ³	48 026 m ³
VP.061	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	2 146 m ³	1 830 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	125 l/hab/j	126 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	90 m ³ /abo/an	91 m ³ /abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	90 %	77 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui	Oui
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui	Oui
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Energie relevée consommée	Délégataire	866 439 kWh	750 041 kWh

4. Le prix du service public de l'eau

GAILLAC Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2021	Montant Au 01/01/2022	N/N-1
Part délégataire			199,40	208,64	4,63%
Abonnement			49,28	51,56	4,63%
Consommation	120	1,3090	150,12	157,08	4,64%
Part communale			48,00	48,00	0,00%
Consommation	120	0,4000	48,00	48,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0850	12,44	10,20	-18,01%
Organismes publics			39,60	39,60	0,00%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Total € HT			299,44	306,44	2,34%
TVA			16,47	16,85	2,31%
Total TTC			315,91	323,29	2,34%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,63	2,69	2,28%

5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P103.2]

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2017	2018	2019	2020	2021
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	94	94	94	94	94

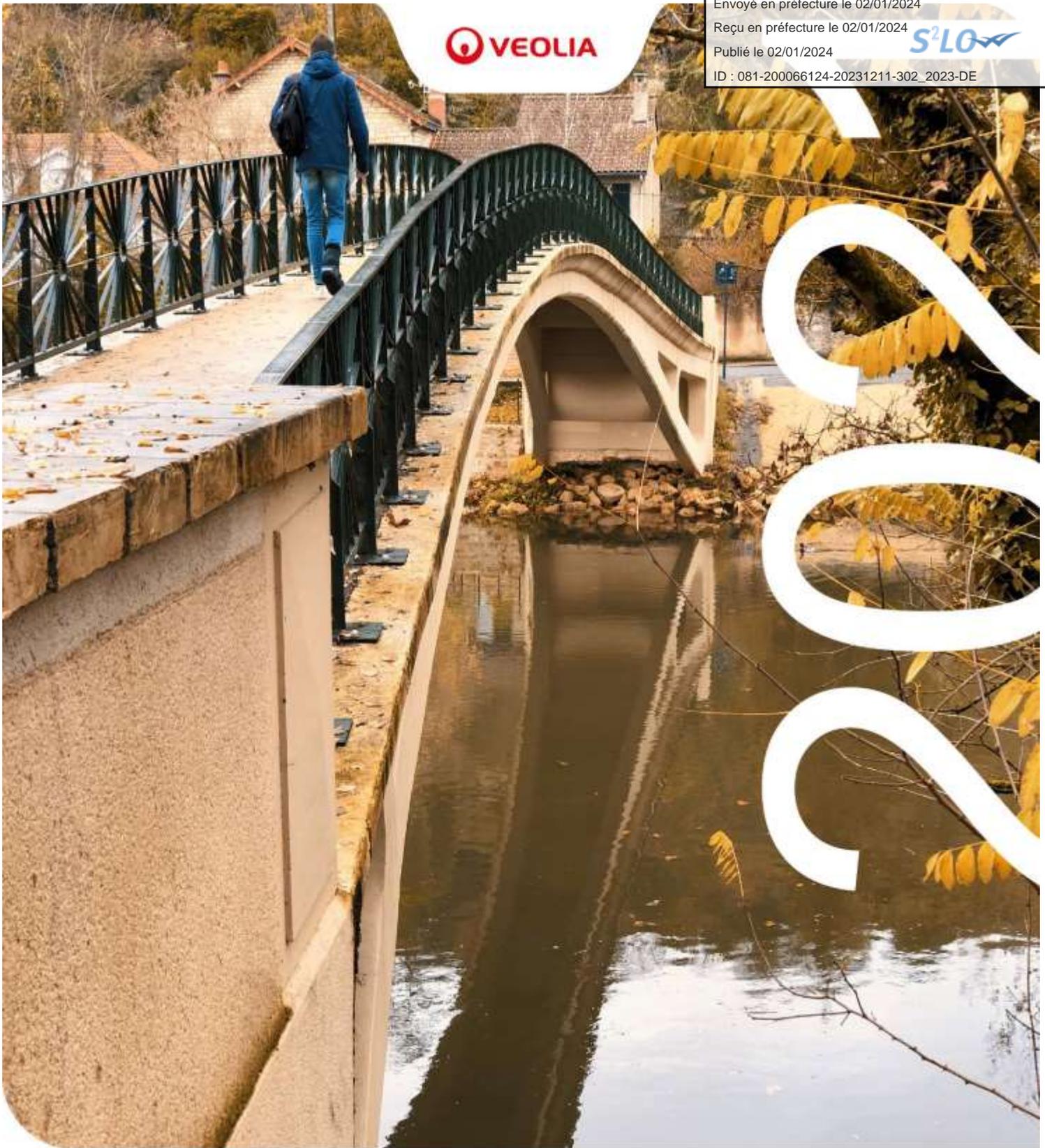
Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	14
Total Parties A et B		45	44
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	94

Ressourcer le monde

Veolia

30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers

www.veolia.com



 VEOLIA

Envoyé en préfecture le 02/01/2024

Reçu en préfecture le 02/01/2024

Publié le 02/01/2024

ID : 081-200066124-20231211-302_2023-DE

 S²LO

ELEMENTS POUR LE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

**Concession du service public de l'assainissement
collectif de la Ville de GAILLAC**

Introduction

Ce document a pour vocation de fournir les indicateurs de performance ainsi que les chiffres clés relatifs à votre Service afin de vous permettre d'établir votre rapport RPQS. Ces mêmes éléments seront détaillés et commentés dans le Rapport Annuel du Délégué.

Rappel : en application de la Loi NOTRe du 7 août 2015, le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 a décalé de trois mois le délai de présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics (RPQS), le portant à neuf mois au plus tard suivant la clôture de l'exercice concerné. Aussi, le RPQS de l'année N doit être dorénavant présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 septembre de l'année N+1.



Sommaire

1.	<i>Présentation du contrat</i>	4
2.	<i>Les indicateurs réglementaires 2021</i>	6
3.	<i>Autres chiffres clés de l'année 2021</i>	7
4.	<i>Le prix du service public de l'assainissement</i>	9
5.	<i>L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]</i>	10
6.	<i>Annexe : bilan par usine</i>	11

1. Présentation du contrat

Chiffres clés



15 667

Nombre d'habitants desservis



7 114

Nombre d'abonnés
(clients)



2

Nombre d'installations de
dépollution



30 200

Capacité de dépollution
(EH)



128

Longueur de réseau
(km)



1 122 213

Volume traité
(m³)

Données clés

- ✓ **Déléataire** VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux
- ✓ **Périmètre du service** GAILLAC
- ✓ **Numéro du contrat** I7281
- ✓ **Nature du contrat** Concession
- ✓ **Date de début du contrat** 01/01/2020
- ✓ **Date de fin du contrat** 31/12/2029
- ✓ **Les engagements vis-à-vis des tiers**

En tant que déléataire du service, VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
réception effluent	BRENS	Réception des effluents domestiques commune BRENS
réception effluent	SENOUILLAC	Réception des effluents domestiques d'une partie de la commune SENOUILLAC
réception effluent	RIVIERE	Réception des effluents domestiques de la commune de RIVIERE Lotissement Bois des Vignes - régularisation d'une convention et d'une facturation à mettre en place. (dossier en instance entre la ville de Gaillac et l'agglomération Gaillac Graulhet).

✓ Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
1	01/01/2020	Transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET

2. Les indicateurs réglementaires 2021

Service public de l'assainissement collectif

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	15 621	15 667
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement	Collectivité (2)		
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	324,1 t MS	248,0 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Déléataire	2,42 €/m ³	2,48 €/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	%	%
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	92	92
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau	
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %	100 %
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	0
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	0
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0,00 u/1000 habitants	0,26 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	4,22 u/100 km	3,16 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,00 %	0,03 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	100 %	98 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	95	95
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	0,87 %	0,89 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Déléataire	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP

3. Autres chiffres clés de l'année 2021

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*		Délégataire	100,0 %	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires		Délégataire	4 618	4 678
Nombre de branchements eaux pluviales		Délégataire	18	18
Nombre de branchements neufs		Délégataire	50	53
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	94 886 ml	94 886 ml
Nombre de postes de relèvement		Délégataire	18	18
Nombre d'usines de dépollution		Délégataire	2	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitants		Délégataire	30 200 EH	30 200 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Nombre de désobstructions sur réseau		Délégataire	260	252
Longueur de canalisation curée		Délégataire	6 367 ml	5 775 ml
LA DEPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Volume arrivant (collecté)		Délégataire	1 014 621 m ³	1 024 559 m ³
VP.176	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	720 kg/j	697 kg/j
Charge moyenne annuelle entrante en EH		Délégataire	12 004 EH	11 619 EH
Volume traité		Délégataire	1 256 833 m ³	1 122 213 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Masse de refus de dégrillage évacués		Délégataire	37,8 t	21,0 t
Masse de sables évacués		Délégataire	75,5 t	56,0 t
Volume de graisses évacuées		Délégataire	6,0 m ³	6,0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Nombre de communes desservies		Délégataire	1	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	7 008	7 114
- Nombre d'abonnés du service		Délégataire	7 006	7 112
- Nombre d'autres services (réception d'effluent)		Délégataire	2	2
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	792 162 m ³	788 332 m ³
- Assiette de la redevance des abonnés du service		Délégataire	690 730 m ³	676 686 m ³
- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluent)		Délégataire	101 432 m ³	111 646 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Déléataire	Mesure statistique d'entreprise	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Déléataire	90 %	77 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Déléataire	Oui	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Déléataire	Oui	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2020	VALEUR 2021
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Déléataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Déléataire	Oui	Oui

4. Le prix du service public de l'assainissement

GAILLAC Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2021	Montant Au 01/01/2022	N/N-1
Part délégataire			155,28	161,96	4,30%
Abonnement			43,44	45,32	4,33%
Consommation	120	0,9720	111,84	116,64	4,29%
Part communale			78,50	78,50	0,00%
Abonnement			12,50	12,50	0,00%
Consommation	120	0,5500	66,00	66,00	0,00%
Organismes publics			30,00	30,00	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
Total € HT			263,78	270,46	2,53%
TVA			26,38	27,05	2,54%
Total TTC			290,16	297,51	2,53%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,42	2,48	2,48%

5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2017	2018	2019	2020	2021
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	30	28	28	92	92

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		68 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	14
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	13
Total Parties A et B		45	42
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	5
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	5
Total:		120	92

6. Annexe : bilan par usine

→ La conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU [P205.3]

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'un service, au regard des dispositions réglementaires issues de la Directive européenne ERU. Il [P205.3] est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'article 22 de l'arrêté du 21 juillet 2015. La valeur de cet indicateur n'a pas été communiquée à Veolia à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du présent rapport annuel des éléments relatifs à cet indicateur, Veolia présente ci-dessous un indicateur approché, établi à partir des données issues de l'autosurveillance mise en œuvre et des valeurs caractéristiques de référence de la station (CBPO, Qref) à utiliser, établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance). Ces valeurs sont rappelées par station dans le tableau ci-dessous.

L'évaluation est réalisée en écartant les bilans non conformes correspondant à un débit arrivant en entrée de la station au-delà du débit de référence caractéristique de la station et les bilans en situations inhabituelles (opérations de maintenance programmées, circonstances exceptionnelles telles que catastrophes naturelles, inondations...). Il s'agit donc d'une évaluation de la conformité locale (et non d'une évaluation de la conformité nationale/européenne).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté préfectoral local ou arrêté du 21 juillet 2015 à défaut). Pour rappel, la conformité à la directive européenne n'est à présent plus évaluée.

Conformité réglementaire des rejets	à l'arrêté préfectoral
Conformité réglementaire des rejets	100,00
STEP GAILLAC-BOISSEL	100,00
STEP GAILLAC-LONGUEVILLE	100,00

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ La conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], qui concerne uniquement les usines d'épuration de plus de 2000 EH, correspond au nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral ou, par défaut, selon les règles d'évaluation de la conformité identifiées avec la Police de l'Eau, rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24 heures. Pour calculer cet indicateur, les bilans non conformes correspondant à un débit entrant dans la station au-delà du débit de référence caractéristique de la station et les bilans en situations inhabituelles (opérations de maintenance programmées, circonstances exceptionnelles telles que catastrophes naturelles, inondations...) sont écartés, selon la réglementation en vigueur.

Conformité des performances des équipements d'épuration	2017	2018	2019	2020	2021
Performance globale du service (%)	100	100	100	100	98
STEP GAILLAC-LONGUEVILLE	100	100	100	100	98

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

A partir de 2019, cette conformité est évaluée en retenant les nouvelles règles incluses dans les outils mis à disposition par le Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence en entrée et sortie,

prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local)). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

→ **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes [P206.3]**

Cet indicateur mesure la proportion des boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation. Les filières de traitement et/ou de valorisation de ces boues peuvent être la valorisation agricole, le compostage, l'incinération, la gazéification et la décharge agréée.

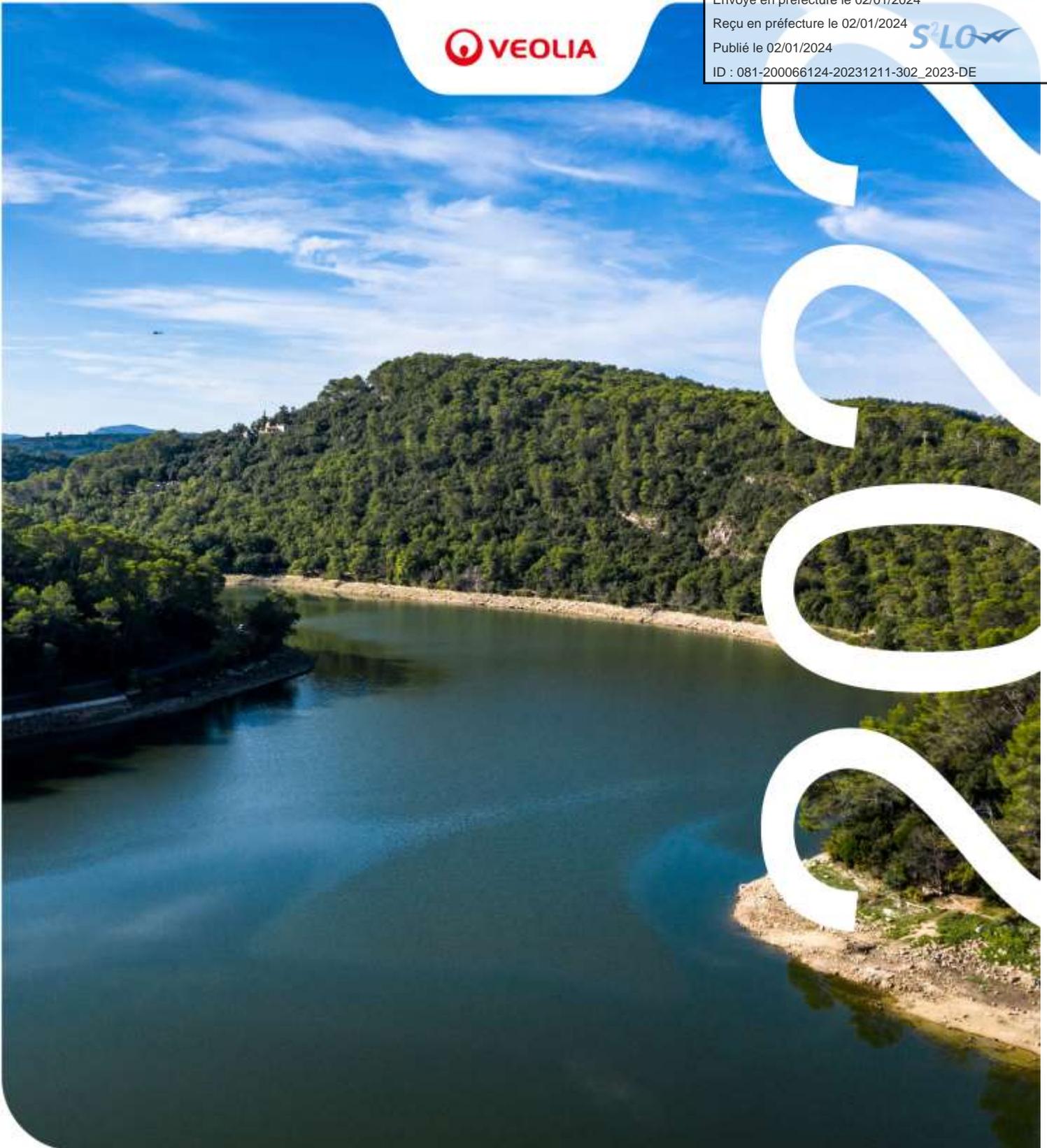
	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100	100	100	100
STEP GAILLAC-BOISSEL	100	100	100	100	100
STEP GAILLAC-LONGUEVILLE	100	100	100	100	100

Ressourcer le monde

Veolia

30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers

www.veolia.com



ELEMENTS POUR LE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Concession du service public de l'Eau Potable de la Ville
de Gaillac

Introduction

Ce document a pour vocation de fournir les indicateurs de performance ainsi que les chiffres clés relatifs à votre Service afin de vous permettre d'établir votre rapport RPQS. Ces mêmes éléments seront détaillés et commentés dans le Rapport Annuel du Délégué.

Rappel : en application de la Loi NOTRe du 7 août 2015, le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 a décalé de trois mois le délai de présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics (RPQS), le portant à neuf mois au plus tard suivant la clôture de l'exercice concerné. Aussi, le RPQS de l'année N doit être dorénavant présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 septembre de l'année N+1

Sommaire

1.	Présentation du contrat	4
2.	Les indicateurs réglementaires 2022	6
3.	Autres chiffres clés de l'année 2022	7
4.	Le prix du service public de l'eau	9
5.	L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P103.2]	10

1. Présentation du contrat

Concession du service public de l'Eau Potable de la Ville de Gaillac

Chiffres clés



15 588

Nombre d'habitants desservis



7 967

Nombre d'abonnés
(clients)



1

Nombre d'installations de
production



2

Nombre de réservoirs



226

Longueur de réseau
(km)



100,0

Taux de conformité
microbiologique (%)



84,4

Rendement de réseau (%)



126

Consommation moyenne (l/hab/j)

Données clés

- ✓ **Déléataire** : VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux
- ✓ **Périmètre du service** : GAILLAC
- ✓ **Numéro du contrat** : I7280
- ✓ **Nature du contrat** : Concession
- ✓ **Date de début du contrat** : 01/01/2020
- ✓ **Date de fin du contrat** : 31/12/2029
- ✓ **Les engagements vis-à-vis des tiers**

En tant que délégataire du service, VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux assume des engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
vente	Gaillacois (Syndicat AEP du)	Vente en gros "secours" par interconnexion La Vignasse
vente	Gaillacois (Syndicat AEP du)	Vente en gros SIAEP Gaillacois
vente	Gradille	Vente en gros (Gradille)

✓ Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
1	01/01/2020	Transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET

2. Les indicateurs réglementaires 2022

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	15 667	15 588
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délégataire	2,69 Euro/m ³	2,81 Euro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	94	94
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	83,8 %	84,4 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	2,57 m ³ /jour/km	2,40 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	2,24 m ³ /jour/km	2,14 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,11 %	0,23 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	80 %	80 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	4	5
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	550	1 266
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	5,01 u/1000 abonnés	4,14 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,89 %	0,46 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	0,13 u/1000 abonnés	0,38 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP

3. Autres chiffres clés de l'année 2022

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
VP.062	Volume prélevé	Délégataire	1 049 854 m ³	1 067 169 m ³
VP.059	Volume produit	Délégataire	997 339 m ³	986 747 m ³
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	0 m ³	0 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	995 509 m ³	984 863 m ³
VP.220	Volume de service du réseau	Délégataire	13 360 m ³	12 553 m ³
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	834 324 m ³	830 839 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	85	86
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Nombre d'installations de production	Délégataire	1	1
	Capacité totale de production	Délégataire	6 800 m ³ /j	6 800 m ³ /j
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	2	2
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	3 250 m ³	3 250 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	226 km	226 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	197 km	197 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	1 131 ml	1 117 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	5 301	5 346
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	65	29
	Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	15	36
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	59	50
	Nombre de compteurs	Délégataire	8 435	8 553
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	3 910	398
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Nombre de communes	Délégataire	1	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	7 790	7 967
	- Abonnés domestiques	Délégataire	7 779	7 956
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	8	8
	- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	3	3
	Volume vendu	Délégataire	801 736 m ³	771 737 m ³
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	751 880 m ³	714 551 m ³
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	48 026 m ³	55 302 m ³
VP.061	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	1 830 m ³	1 884 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	126 l/hab/j	126 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	91 m ³ /abo/an	89 m ³ /abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	77 %	81 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui	Oui
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui	Oui
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Energie relevée consommée	Délégataire	750 041 kWh	751 587 kWh

4. Le prix du service public de l'eau

GAILLAC Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2023	Montant Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2023	N/N-1
Part délégataire			208,64	221,70	6,26%
Abonnement			51,56	54,78	6,25%
Consommation	120	1,3910	157,08	166,92	6,26%
Part communale			48,00	48,00	0,00%
Consommation	120	0,4000	48,00	48,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0850	10,20	10,20	0,00%
Organismes publics			39,60	39,60	0,00%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Total € HT			306,44	319,50	4,26%
TVA			16,85	17,57	4,27%
Total TTC			323,29	337,07	4,26%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,69	2,81	4,46%

5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P103.2]

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2020	2021	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	94	94	94

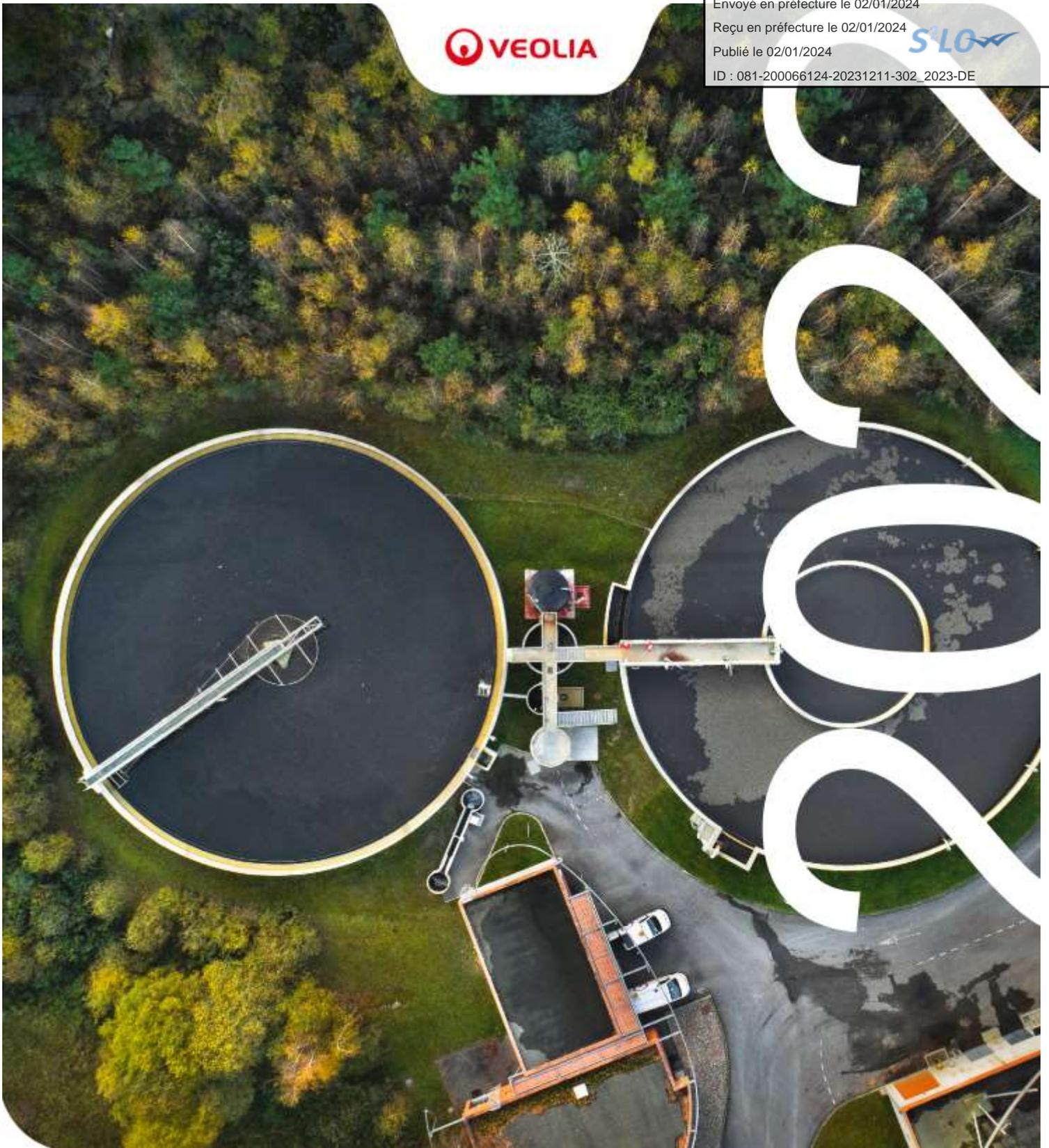
Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	14
Total Parties A et B		45	44
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	94

Ressourcer le monde

Veolia

30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers

www.veolia.com



ELEMENTS POUR LE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Concession du service public de l'assainissement
collectif de la Ville de GAILLAC

Introduction

Ce document a pour vocation de fournir les indicateurs de performance ainsi que les chiffres clés relatifs à votre Service afin de vous permettre d'établir votre rapport RPQS. Ces mêmes éléments seront détaillés et commentés dans le Rapport Annuel du Délégué.

Rappel : en application de la Loi NOTRe du 7 août 2015, le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 a décalé de trois mois le délai de présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics (RPQS), le portant à neuf mois au plus tard suivant la clôture de l'exercice concerné. Aussi, le RPQS de l'année N doit être dorénavant présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 septembre de l'année N+1.

Sommaire

1.	<i>Présentation du contrat</i>	4
2.	<i>Les indicateurs réglementaires 2022</i>	6
3.	<i>Autres chiffres clés de l'année 2022</i>	7
4.	<i>Le prix du service public de l'assainissement</i>	9
5.	<i>L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]</i>	10
6.	<i>Annexe : bilan par usine</i>	11

1. Présentation du contrat

Chiffres clés



15 588

Nombre d'habitants desservis



7 284

Nombre d'abonnés
(clients)



2

Nombre d'installations de
dépollution



30 200

Capacité de dépollution
(EH)



130

Longueur de réseau
(km)



970 937

Volume traité
(m³)

Données clés

- ✓ **Déléataire** : VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux
- ✓ **Périmètre du service** : GAILLAC
- ✓ **Numéro du contrat** : I7281
- ✓ **Nature du contrat** : Concession
- ✓ **Date de début du contrat** : 01/01/2020
- ✓ **Date de fin du contrat** : 31/12/2029
- ✓ **Les engagements vis-à-vis des tiers**

En tant que déléataire du service, VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
réception effluent	Brens	Réception des effluents domestiques BRENS
réception effluent	COMMUNE DE SENOUILLAC	Réception des effluents domestiques SENOUILLAC

✓ Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
1	01/01/2020	Transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET

2. Les indicateurs réglementaires 2022

Service public de l'assainissement collectif

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	15 667	15 588
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement	Collectivité (2)		
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	248,0 t MS	275,6 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Déléataire	2,48 €/m ³	2,57 €/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	%	%
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	92	104
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau	
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau	
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %	100 %
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	1
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	633
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0,26 u/1000 habitants	0,06 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	3,14 u/100 km	3,09 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,15 %	0,37 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	98 %	96 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	95	95
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Déléataire	0,89 %	0,46 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Déléataire	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

3. Autres chiffres clés de l'année 2022

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Délégataire	100,0 %	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	4 678	4 714
	Nombre de branchements eaux pluviales	Délégataire	18	18
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	53	36
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	95 440 ml	96 948 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	18	18
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2	2
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	30 200 EH	30 200 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	252	149
	Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	5 775 ml	15 816 ml
LA DEPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	1 024 559 m ³	864 689 m ³
VP.176	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	697 kg/j	733 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	11 619 EH	12 209 EH
	Volume traité	Délégataire	1 122 213 m ³	970 937 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	21,0 t	16,0 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	56,0 t	92,0 t
	Volume de graisses évacuées	Délégataire	6,0 m ³	6,0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Nombre de communes desservies	Délégataire	1	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	7 114	7 284
	- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	7 112	7 282
	- Nombre d'autres services (réception d'effluent)	Délégataire	2	2
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	788 332 m ³	788 264 m ³
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	676 686 m ³	690 302 m ³
	- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluent)	Délégataire	111 646 m ³	97 962 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport.

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	77 %	81 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui	Oui

4. Le prix du service public de l'assainissement

GAILLAC Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2023	Montant Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2023	N/N-1
Part délégataire			161,96	171,46	5,87%
Abonnement			45,32	47,98	5,87%
Consommation	120	1,0290	116,64	123,48	5,86%
Part communale			78,50	78,50	0,00%
Abonnement			12,50	12,50	0,00%
Consommation	120	0,5500	66,00	66,00	0,00%
Organismes publics			30,00	30,00	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
Total € HT			270,46	279,96	3,51%
TVA			27,05	28,00	3,51%
Total TTC			297,51	307,96	3,51%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,48	2,57	3,63%

5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2020	2021	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	92	92	104

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		91 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	14
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	12
Total Parties A et B		45	41
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	13
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	5
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	5
Total:		120	104

6. Annexe : bilan par usine

→ La conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU [P205.3]

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'un service, au regard des dispositions réglementaires issues de la Directive européenne ERU. Il [P205.3] est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'article 22 de l'arrêté du 21 juillet 2015. La valeur de cet indicateur n'a pas été communiquée à Veolia à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du présent rapport annuel des éléments relatifs à cet indicateur, Veolia présente ci-dessous un indicateur approché, établi à partir des données issues de l'autosurveillance mise en œuvre et des valeurs caractéristiques de référence de la station (CBPO, Qref) à utiliser, établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance). Ces valeurs sont rappelées par station dans le tableau ci-dessous.

L'évaluation est réalisée en écartant les bilans non conformes correspondant à un débit arrivant en entrée de la station au-delà du débit de référence caractéristique de la station et les bilans en situations inhabituelles (opérations de maintenance programmées, circonstances exceptionnelles telles que catastrophes naturelles, inondations...). Il s'agit donc d'une évaluation de la conformité locale (et non d'une évaluation de la conformité nationale/européenne).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté préfectoral local ou arrêté du 21 juillet 2015 à défaut).

Conformité réglementaire des rejets	à l'arrêté préfectoral
	100,00
STEP GAILLAC-BOISSEL	100,00
STEP GAILLAC-LONGUEVILLE	100,00

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ La conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], qui concerne uniquement les usines d'épuration de plus de 2000 EH, correspond au nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral ou, par défaut, selon les règles d'évaluation de la conformité identifiées avec la Police de l'Eau ou les règles nationales (arrêté du 21 juillet 2015), rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24 heures. Pour calculer cet indicateur, les bilans non conformes correspondant à un débit entrant dans la station au-delà du débit de référence caractéristique de la station et les bilans en situations inhabituelles (opérations de maintenance programmées, circonstances exceptionnelles telles que catastrophes naturelles, inondations...) sont écartés, selon la réglementation en vigueur.

Conformité des performances des équipements d'épuration	2020	2021	2022
Performance globale du service (%)	100	98	96
STEP GAILLAC-LONGUEVILLE	100	98	96

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Cette conformité est évaluée en retenant les règles définies par la réglementation en vigueur et incluses dans les outils mis à disposition par le Ministère (prise en compte des débits à hauteur du débit de référence

en entrée et sortie, prise en compte du débit entrant en station pour définir si la station est en ou hors condition normale de fonctionnement, prise en compte du débit de référence mentionné dans l'acte administratif (arrêté préfectoral local)). Cette évaluation reste fournie à titre indicatif. Seule l'évaluation transmise par le Service de Police de l'Eau en mars a une valeur officielle.

→ **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes [P206.3]**

Cet indicateur mesure la proportion des boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation. Les filières de traitement et/ou de valorisation de ces boues peuvent être la valorisation agricole, le compostage, l'incinération, la gazéification et le stockage en décharge agréée.

	2020	2021	2022
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100	100
STEP GAILLAC-BOISSEL	100	100	100
STEP GAILLAC-LONGUEVILLE	100	100	100

Ressourcer le monde

Veolia

30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers

www.veolia.com